

**DOCTEUR BORLA DARVE Géraldine**

*Dermatologue Esthétique*

*Cosmétologie médicale et Laser*

81 rue de la Petite Eau

73290 LA MOTTE SERVOLEX

73 10 2384 2 / 10003082541

TVA FR 39 421625641 N

N° Police Assurance : 00128781YE

## INFORMATION

### Pour la réalisation d'une injection de Toxine Botulique

---

---

Ce document a pour but de donner les informations utiles préalables à tout consentement à des injections de toxine botulinique à visée esthétique.

La toxine botulinique est une protéine issue de culture bactérienne « Clostridium botulinum ». Elle est utilisée depuis 1989 après les travaux d'Alan Scott dans la correction du strabisme et du blépharospasme de l'adulte, puis ultérieurement dans plusieurs pathologies musculaires comme le torticolis spasmodique, les spasmes de la face, les dysphonies, etc.....

Son efficacité dans le traitement des rides a été établie depuis 1992 par les Docteurs Jean et Alastair Carruthers, Ophtalmologue et Dermatologue canadiens. Le traitement consiste à injecter de très faibles doses de la substance active de toxine botulinique purifiée et atténuée directement dans les muscles responsables des rides afin de diminuer ou de bloquer leur hyperactivité.

Son utilisation en dermatologie se fait pour le traitement de certaines rides de la face et pour l'hypersudation. Cette toxine est un médicament de la liste I réservé à l'usage professionnel ; sa prescription est réservée à certains spécialistes.

#### **Mode d'action**

La toxine botulinique est une substance chimique qui diminue la contraction des muscles en agissant au niveau de la jonction entre le nerf et le muscle (relaxation musculaire). La toxine botulinique A a obtenu l'autorisation de mise sur le marché (AMM), depuis février 2003 pour VISTABEL, mai 2009 pour AZZALURE, et septembre 2010 pour BOCOUTURE initialement pour le traitement des rides de la glabelle (rides du lion) puis plus récemment pour des rides de la patte d'oie.

#### **Précautions à prendre avant les injections**

La prise d'aspirine, d'anti-inflammatoire ou d'antiagrégants plaquettaires est à éviter 8 jours

avant les injections.

Le jour des injections, vous n'avez pas besoin d'être à jeun.

Tout maquillage devra être enlevé.

**DOCTEUR BORLA DARVE Géraldine**

*Dermatologue Esthétique*

*Cosmétologie médicale et Laser*

81 rue de la Petite Eau

73290 LA MOTTE SERVOLEX

73 10 2384 2 / 10003082541

TVA FR 39 421625641 N

N° Police Assurance : 00128781YE

. **Déroulement des injections**

. La peau est désinfectée  
. On injectera ensuite, à l'aide d'une seringue et d'une aiguille, des petites doses de solution

de toxine botulinique dans les muscles de la glabelle, de la patte d'oie et du front, sur des

points très précis.

. Il n'est pas nécessaire de pratiquer une anesthésie locale au préalable, les injections étant très peu douloureuses.

. **Précautions à prendre après les injections**

. La prise d'aspirine est déconseillée pendant 8 jours après l'injection.

. Pendant les 6 heures qui suivent, il est recommandé de ne pas faire de sport intensif et de ne

pas vous allonger, d'éviter toute compression sur les zones d'injection (port de casque, lunettes de piscine..). Il faut également éviter les massages locaux pendant les heures qui suivent la séances pour limiter le risque de fuite du produit vers les muscles périphériques (effet non désiré). Il faut éviter de prendre du médicament augmentant le temps de saignement pendant la semaine qui précède l'injection pour minimiser les risques de bleus ou de saignement (Aspirine, Anti-inflammatoires, Vitamine C....).

. Pour favoriser l'assimilation de la toxine, il est souhaitable de contracter les muscles des

zones traitées pendant quelques heures après le traitement.

. **Effets obtenus :**

L'efficacité apparaît dès la première semaine, atteint son maximum en un mois et se maintient pendant 4 à 6 mois environ. Le retour à l'état initial est progressif et à partir du 4me ou 6me mois les contractions musculaires reprennent lentement et les rides réapparaissent progressivement.

Une nouvelle séance d'injection de toxine botulinique peut être alors proposée.

Le résultat des injections de la toxine botulinique à visée esthétique peut être variable d'un patient à un autre. Il dépend des caractéristiques anatomiques des muscles, en particulier de leur puissance, de l'épaisseur de la peau et de la profondeur des rides.

Plus les muscles sont puissants et la peau épaisse et moins le résultat sera complet.

Les injections de toxine botulinique à visée esthétique ont pour objectif de vous satisfaire dans des proportions réalistes. Seule une évaluation précise, avec votre Dermatologue, des modifications de votre aspect esthétique que la toxine botulinique peut induire, vous permettra d'obtenir le meilleur résultat et d'éviter ainsi les déconvenues éventuelles.

Le rajeunissement obtenu par les injections de toxine botulinique a pour contrepartie une diminution, voire une disparition, de certaines expressions du visage

-2/4 -

## **DOCTEUR BORLA DARVE Géraldine**

*Dermatologue Esthétique*

*Cosmétologie médicale et Laser*

81 rue de la Petite Eau

73290 LA MOTTE SERVOLEX

73 10 2384 2 / 10003082541

TVA FR 39 421625641 N

N° Police Assurance : 00128781YE

### **. Calendrier des injections :**

Il varie en fonction des patients. En général, une 2<sup>me</sup> séance est à prévoir en respectant un délai de 4 à 6 mois.

Les réinjections se feront à partir du moment où la ride réapparaît et que vous en faites la demande.

La formation d'anticorps est possible, mais elle reste exceptionnelle dans l'utilisation esthétique de la toxine. Cependant pour éviter cet effet « vaccin », il est nécessaire de respecter un délai minimum de 3 mois entre chaque séance, sauf retouche éventuelle.

### **. Contre-indications :**

Les contre-indications sont peu fréquentes mais importantes à respecter.

. Les contre-indications absolues sont la myasthénie, certaines maladies neuromusculaires, un

traitement concomitant avec des aminosides, une allergie à la toxine botulinique et une attente de

résultats irréalistes.

. Si vous êtes allergiques à l'œuf ou à l'albumine, l'injection est contre-indiquée.

. Des contre-indications locales relatives existent : cicatrices, dermatose inflammatoire en poussée

entre les sourcils. Il faudra les traiter au préalable.

. Un traitement anticoagulant ou antiagrégant (aspirine par exemple) à dose efficace en cours,

nécessite des précautions d'emploi. Vous devez par conséquent, en cas de moindre doute, effectuer

les examens nécessaires et en communiquer les résultats à votre Dermatologue.

. **Toute grossesse, même débutante (quelques jours seulement) nécessite de repousser la date des**

**injections après la grossesse et l'allaitement.**

Vous devez par conséquent, en cas de moindre doute, effectuer les examens nécessaires et en

communiquer les résultats à votre Dermatologue.

. Prévenez également votre médecin, si vous êtes soigné(e) par ailleurs par des injections de toxine

botulinique pour des spasmes pathologiques ou pour une hypersudation.

. D'une manière générale, vous ne devez pas hésiter à mentionner le moindre problème de santé.

### **. Effets secondaires et complications :**

Les effets secondaires et les complications sont rares, il seront d'autant plus facilement évités que les contre-indications et les précautions d'usages seront respectées.

- . Ecchymoses, œdème, douleurs aux points d'injections.
- . Mal de tête passager

- 3/4 -

**DOCTEUR BORLA DARVE Géraldine**

*Dermatologue Esthétique*

*Cosmétologie médicale et Laser*

81 rue de la Petite Eau

73290 LA MOTTE SERVOLEX

73 10 2384 2 / 10003082541

TVA FR 39 421625641 N

N° Police Assurance : 00128781YE

. Ptosis de la paupière supérieure, se manifestant par une ouverture limitée de la paupière.  
Cet effet

est rare (0,5 % à 5 % des cas) et est toujours réversible, sa durée est plus courte que  
l'effet de la

toxine botulinique sur les rides et peut durer jusqu'à 4 semaines environ. Un traitement  
local pourra

être prescrit par votre Dermatologue le cas échéant.

. Abaissement des sourcils, résultats asymétriques, une correction sera alors possible par de  
minimes

injections.

- . Diplopie transitoire (vue double).
- . Résistance au traitement.
- . Allergie à la toxine botulinique.

S'agissant d'un acte à visée esthétique, aucune prise en charge par l'Assurance Maladie ne peut avoir lieu, y compris pour un arrêt de travail (sauf cas exceptionnel aucun arrêt d'activité n'est nécessaire).

. Il est convenu que des photos avant/après l'intervention seront effectuées dans un but de suivi du traitement et de tenue du dossier médical et éventuellement dans un but exclusivement scientifique et/ou éducatif.

. Votre consentement éclairé aux injections est indispensable. Il doit faire suite à une information détaillée et claire pour arrêter votre choix sur les bénéfices attendus et les suites prévisibles des injections ainsi que sur les autres alternatives thérapeutiques possibles.

**Votre spécialiste le DOCTEUR BORLA DARVE Géraldine, Dermatologue, vous a communiqué toutes les informations sur les résultats attendus, les éventuels aléas relatifs à ce type de traitement, les effets secondaires possibles, les inconvénients mineurs et tous les risques connus inhérents à cet acte médical lors d'une consultation à titre individuel.**

**Si l'un de ces points reste incompris, vous devez absolument lui en faire part dès maintenant.**

